

2026-2265501 Chargé de mission assistant du Chef de Pôle

Informations générales

Statut	Validée
Organisme de rattachement	Parc National de la Guadeloupe
Intitulé long de l'offre	Chargé de mission assistant du Chef de pôle
Date limite de candidature	05/05/2026
Employeur	Parc National de la Guadeloupe Pôle Marin
Nature du contrat	CDD de 6 mois

Description du poste

Zones géographiques	Europe
Pays	France
Régions	DOM
Départements	Guadeloupe (971)
Géolocalisation du poste	47 boulevard Arnaud Nicolas, Marigot, Vieux-Habitants 97119, Guadeloupe
Lieu d'affectation (sans géolocalisation)	47 boulevard Arnaud Nicolas, Marigot, 97119 Vieux-Habitants,Guadeloupe
Versant	Fonction Publique de l'Etat
Catégorie	Catégorie B (profession intermédiaire)
Nature de l'emploi	Emploi ouvert uniquement aux contractuels
Domaine / Métier	Environnement - Cheffe / Chef de projet environnemental
Statut du poste	Vacant
Intitulé du poste	Chargé de mission assistant du Chef de Pôle
Descriptif de l'employeur	<p>Le Parc national de la Guadeloupe est un établissement public qui couvre des espaces protégés parmi les plus riches et les plus emblématiques de la Guadeloupe. Septième parc national français, premier en milieu tropical, il a été créé par décret n°89-144 du 20 février 1989, et profondément réformé par le décret n°2009-614 du 3 juin 2009, en accordant une place majeure aux élus locaux et à leurs territoires en transition.</p> <p>Le Parc national de la Guadeloupe dispose de trois instances : le Conseil d'Administration, le Conseil économique et social, et le conseil scientifique.</p> <p>Le siège du Parc est composé d'une direction, d'un secrétariat général, d'un service de système d'information, de deux pôles (pôle terrestre, pôle marin), de trois services (système d'information, appui aux territoires et patrimoine) et d'un d'un département communication, accueil et pédagogie.</p> <p>Le pôle Marin a pour objectif d'améliorer les connaissances des milieux marins et littoraux, de les promouvoir et de les préserver. Les principales activités du pôle permettent d'assurer la mise en œuvre de la charte de territoire en lien avec les acteurs et les usagers du milieu marin ou côtier sur un périmètre qui s'étend de Bouillante à Anse-Bertrand (coté mer des Caraïbes).</p>
Descriptif du service	<p>Le chef de pôle contribue à la définition de la stratégie du pôle marin, en cohérence avec le contrat d'objectif et de performance de l'établissement.</p> <p>Les gardes-moniteurs, dotés de compétences d'inspecteur de l'environnement, jouent un rôle clé en tant que référents pour la connaissance approfondie de leur territoire, incluant les patrimoines, les relations avec les usagers et l'identification des enjeux locaux. Ils se consacrent à des missions de surveillance et de protection, tout en ayant pour rôle d'informer, d'accueillir le public et de participer au suivi scientifique des espèces, des milieux et des habitats.</p> <p>Les techniciens de développement local, dotés de compétences d'inspecteur de l'environnement, interviennent sur le territoire des communes adhérant à la charte territoriale. Leur rôle consiste à animer et à soutenir les différents partenaires impliqués. Leurs missions se répartissent en trois axes principaux : la mise en application de la charte territoriale, la surveillance du territoire et les actions</p>

pédagogiques.

Ces inspecteurs de l'environnement, présents sur le terrain, incarnent au quotidien le visage du parc national. Ils agissent comme une interface essentielle entre les usagers, les acteurs locaux et les collectivités.

Description du poste

Le chargé de mission assistant du chef de pôle participe à la réalisation des missions, dont certaines en mode projet, afin d'atteindre les objectifs opérationnels fixés pour la durée de la mission. Sous l'autorité du chef du pôle marin, Le chargé de mission :

- contribue à l'organisation de la gestion d'équipe et la programmation des activités du pôle définies par le chef du PM ;
- contribue à la réalisation du Contrat d'Objectifs et de Performance du PNG ;
- sous la coordination du référent police de l'établissement, participe à la formalisation et à la restitution des actions de surveillance et de police de l'environnement menées au sein du pôle selon les directives internes et celles de la Direction de la Mer ;
- appuiera la formalisation et la finalisation des suites du projet Recorea : finalisation du document de gestion, organisation de la communication des éléments (plan de gestion, fiches actions, arrêtés d'autorisation...) ainsi qu'à la programmation et au début de la mise en œuvre des actions ciblées comme exemplaires, rapides et prioritaires ;
- peut être amené à assurer les missions de chef de projets. Il participera notamment à la formalisation du projet de candidature au fond LIFE RESTAURATION DES MILIEUX MARINS ET CÔTIERS qui doit être soumise pour le 23 septembre 2026 ;
- assure la programmation des opérations d'entretien des équipements (balisage des cœurs, des mouillages et des moyens nautiques du PNG) ;
- instruit et assure le suivi des avis, des autorisations et des contentieux relatifs au milieu marin avec les partenaires et en lien des services de l'établissement ;
- accompagne les acteurs extérieurs (stagiaires, jeunes en insertion...) dans le cadre de la sensibilisation au développement durable et à la diffusion de leur métier dans un parc national ;

A la demande de son manager, l'agent peut être amené à effectuer toutes autres tâches, nécessaires et compatibles avec ses fonctions, relevant du service.

Activités annexes du poste :

Le chargé de missions pourra être amené à participer à des actions de suivis scientifiques en mer comme à terre, à des actions d'entretien d'équipements marins, à des actions de médiation et de sensibilisation à la préservation de l'environnement marin et à la découverte du patrimoine naturel et culturel guadeloupéen.

Conditions particulières d'exercice

L'agent est amené à exercer, selon ses qualifications, en mer et en milieu hyperbare et dans la partie terrestre du PNG.

Le travail du week-end, des jours fériés et chômés statutairement prévu sera inscrit au planning mensuel.

Il doit être titulaire du permis B et du permis bateau côtier.

L'agent dispose des moyens bureautiques, informatiques, téléphoniques, des moyens de déplacements ainsi que d'autres moyens techniques nécessaires à sa mission.

Pour l'exercice de ses missions, l'agent doit être vacciné contre la leptospirose. A défaut, l'agent devra transmettre une décharge à l'administration.

Certaines activités du poste sont télétravaillables.

Descriptif du profil recherché

Connaissances :

- Code général de la fonction publique,
- Code de l'environnement,
- Code de la commande publique,
- Connaissances générales en matière environnementale et de gestion des espaces naturels,
- Connaissances générales juridiques en matière environnementale et expériences en matière de police de l'environnement,
- Connaissances générales en matière de pêche maritime en milieu marin et des pratiques de pêche,
- Connaissance des règles de sécurité liées aux interventions en milieu marin,
- Environnement administratif, institutionnel et politique,
- Connaissances scientifiques des milieux tropicaux,
- Conduite de projets,

Savoir-faire :

- Compétences managériales dont la gestion des conflits,
- Maîtrise de conduite de projets,
- Techniques et outils de communication et de concertation,
- Compétences en matière de gestion administrative,
- Maîtrise des outils de bureautique classiques (Open Office),
- Permis côtier,
- Commissionnement inspecteurs de l'environnement eau et nature (Port d'arme),
- Plongeur scaphandrier classe 0 ou 1B,
- Capacité à assurer les missions en conditions opérationnelles variées (terrain, mer, horaires adaptés),
- Capacité à intervenir dans le respect des priorités définies par la hiérarchie,
- Aptitude à organiser son activité en tenant compte des besoins du service,

Savoir-être :

- Sens du service public et engagement dans la continuité des missions,
- Esprit d'équipe et sens des responsabilités,
- Capacité à s'adapter aux contraintes opérationnelles du service,
- Aptitudes à la concertation, sens de l'observation,
- Disponibilité,
- Ouverture d'esprit à la culture et aux usages locaux et aux codes sociaux,
- Expérience en matière de pédagogie, d'animation territoriale et de travail avec les acteurs du territoire, et notamment les élus,
- Expérience et aptitude pour la gestion d'espaces naturels (problématiques scientifiques, activités anthropiques, équipements, aménagements, relations entre les acteurs)

Critères candidat

Niveau d'études / Diplôme	Niveau 5 Diplômes de niveau bac +2
Niveau d'expérience min. requis	Confirmé
Documents à transmettre	L'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire

Informations complémentaires

Informations complémentaires	<p>Poste à temps complet de catégorie B, ouvert uniquement aux agents contractuels.</p> <p><u>Modalité de candidature :</u></p> <p>Envoyer par voie électronique (sujet : RECRUTEMENT CHARGE DE MISSION AU PM)</p> <p>A l'attention de Monsieur Harry OZIER-LAFONTAINE, directeur du PNG</p> <ul style="list-style-type: none"> • une lettre de motivation, • un curriculum vitae, <p>Aux adresses de messagerie suivantes :</p> <p>thibaut.glasser@guadeloupe-parcnational.fr</p> <p>harry.ozier-lafontaine@guadeloupe-parcnational.fr</p> <p>murielle.karam@guadeloupe-parcnational.fr</p>
------------------------------	--

Copie : agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr

Modalité et durée de l'engagement :

Contrat à durée déterminée de 5 mois, susceptible d'évoluer en fonction des besoins du service et de la situation du poste.

Date limite de dépôt des candidatures : **05 mai 2026**

Prise de poste souhaitée : **1er juin 2026**

Fondement juridique du recrutement	article L 332-6 du CGFP
Télétravail possible	Oui
Management	Oui

Demandeur

Date de vacance de l'emploi	01/06/2026
-----------------------------	------------

Suivi RH

Suivi par	Patricia IBO
Date de début de publication par défaut	28/04/2026
Date de fin de publication par défaut	05/05/2026